



Champion de France 2018



Un club plein d'avenir



1^{ère} médaille Olympique du Triathlon Français

REGLEMENT : TRAIL DU PAYS DE MONTS **9 Février 2020**

Art 1 : Parcours

Les épreuves s'élanceront de l'Hippodrome de l'Atlantique chemin du petit sochard à Saint Jean de Monts.

Départs : Le dimanche 9 février 2020 .

- Course 12,750 kms à 9h00
- Course 24 kms et 36 kms à 9h30
- Trail 6 kms à 14h30
- Trais enfants à partir de 15h30
- Trail archery à partir de 13h

Le Trail permettra aux concurrents de « visiter » des lieux remarquables de la forêt du Pays de Monts comme la dune de la Davière, le golf de Saint Jean de Monts, le belvédère de La Buzelière, l'Hippodrome de l'Atlantique, le Pey de la Blet ... en empruntant des chemins escarpés en sous-bois, des sentiers sur la dune grise et aussi une portion de piste cavalière. Il n'y aura pas de difficulté d'orientation et l'itinéraire sera parfaitement balisé.

Les Trailers s'engagent à suivre le fléchage mis en place tout au long du parcours.

Le 6 kms : pour découvrir le trail sur un parcours assez roulant et pas trop technique

Le 12,750 km : un parcours type trail sur une distance relativement courte. Très vallonné.

Le 24 kms et 36 kms : départ commun sur la boucle de 12.750 kms en direction de SAINT JEAN DE MONTS puis repassera sur le site du départ pour se diriger vers NOTRE DAME DE MONTS et LA BARRE DE MONTS.

ATTENTION : temps limite barrière horaire pour le 36 km : passage au 19 km en 2h25 - les coureurs hors limites seront réorientés et réaliseront finalement 24 km.

A partir de 15h30 les Kid's s'élanceront pour un parcours propre à leurs catégories d'âges :

- Sur un parcours de 900 m + un lancé de vortex pour les éveils
- 1 km pour les poussins.
- 2 kms pour les benjamins – minimes.

TRAIL ACHERY :

- Poule A : 13h - poule B : 14h - Poule C : 15h - finale 16h.

Voir le règlement sur le lien ci-dessous.

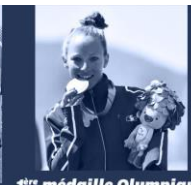
ATTENTION : selon les courses les distances réelles peuvent varier de +/- 500m par rapport aux distances annoncées



Champion de France 2018



Un club plein d'avenir



1^{ère} médaille Olympique
du Triathlon Français

Art 2 : Concurrents

Retrait des dossards : - Samedi 8 février 2020 de 15 à 17 h à l'hippodrome
- Dimanche 9 février 2020 à partir de 7h30 à l'Hippodrome

Le Trail 6 Kms est ouvert à partir de la catégorie cadets (2004 et avant) sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Le trail 12,750 kms est ouvert à partir de la catégorie junior (2002 et avant) sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Les Trail 24 Kms & 36 kms sont ouverts à partir de la catégorie espoir sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Le Trail Kid's est réservé aux jeunes à partir de la catégorie Eveil-Athlé (2011-2012) – poussins (2010-2009) – benjamins (2008-2007) – minimes (2006-2005)

Le trail archery est ouvert à partir de la catégorie junior 2002 sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Art 3 : Environnement - La nature nous accepte : respectez la !

Une partie des parcours est tracée en zone Natura 2000. L'environnement est sensible et convient d'être préservé. Toute personne surprise à jeter quoi que ce soit en dehors des poubelles et des zones « propreté » sera disqualifiée.

Si vous souhaitez continuer à courir dans la forêt DES PAYS DE MONTS, les organisateurs vous remercient de respecter cette règle fondamentale. Des athlètes juges seront présents dans la course pour faire respecter cette règle.

Art 4 : Ravitaillement

Conformément à l'esprit Trail, la course se déroule en auto-suffisance (prévoyez une gourde, barres énergétiques, gels...). Ravitaillement en eau sur le Trail 24 - 36 km au 13^{ème} Km en libre service grâce à votre dotation « **LE GOBELET PLIANT REUTILISABLE** » (pas de gobelet jetable sur l'épreuve)
Pas de ravitaillement sur les autres distances.

Art 5 : Récompenses

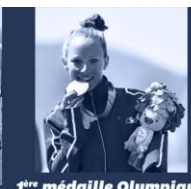
Un cadeau à tous les participants aux différents trails au retrait du dossard.
Pour les Trails course, 6 km, 12,750 kms, 24 kms & 36 kms , récompenses aux 3 premiers du classement scratch Hommes et Femmes (toutes catégories confondues) sur chaque course.
Courses Kid's : récompenses aux trois premiers de chaque catégorie (EA, Poussins, Benjamins, Minimes)



Champion de France 2018



Un club plein d'avenir



1^{ère} médaille Olympique
du Triathlon Français

Art 6 : Assurance

L'association a souscrit une assurance responsabilité civile « organisateur » auprès de la FFA. Il incombe néanmoins aux coureurs de veiller à sa propres couverture individuelle.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou psychologique d'un participant.

Art 7 : Sécurité

Chaque portion de voie ouverte à la circulation ne sera pas protégée par un commissaire. Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route lors des rares traversées de chaussées entre chaque portion de forêt. Une équipe médicale se tiendra au PC course (à l'arrivée). L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accident causée par le non-respect des consignes et du briefing.

Art 8 :

Quelque soit la raison, aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-participation d'un athlète préalablement inscrit.

Art 9 :

**TOUT LE CLUB DU SJMVTA ET TOUTE L EQUIPE ORGANISATRICE VOUS SOUHAITENT UNE
BONNE COURSE –
ET SURTOUT AMUSEZ VOUS !!!!!**